MARCHE ET SIT-IN A LA FACULTE DE BOUZAREAH

La contestation se poursuit

"*Ya Hadjar ya haggar, les étudiants ahrar*" (Hadjar oppresseur, les étudiants libres); "*Talaba fi soudjoun oua chorta fi djamiate*", (Les étudiants en prison et la police dans les universités"; "Nous ne sommes pas des terroristes, nous sommes des étudiants"; "Droit des étudiants à la grève"…, tels furent les slogans scandés par les étudiants, hier, lors de leurs marche et sit-in organisés dans la faculté de Bouzaréah.

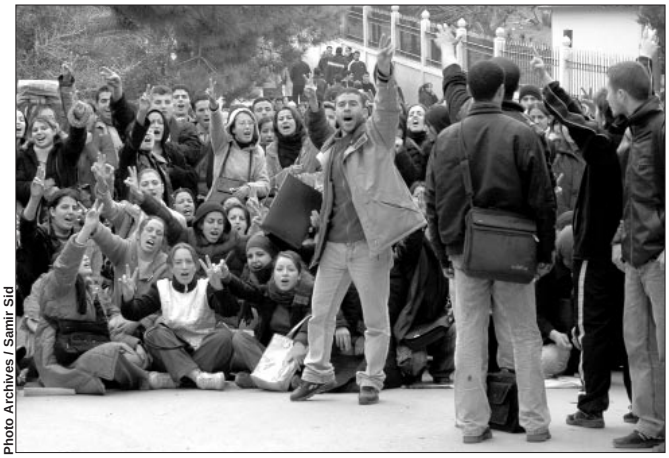

Photo Archives / Samir Sid

"Tous concernés, pas besoin de spectateurs", accentuaient les contestataires en direction de leurs camarades pour les mobiliser. Ils étaient plus de 400 étudiants à avoir répondu à l'appel du comité autonome des étudiants de la faculté de Bouzaréah.

Cet organisme a appelé "l'ensemble des étudiants à se mobiliser et à participer massivement à ces actions de solidarité". Et c'est un écho favorable qui a été enregistré.

Un rassemblement et une marche ont été tenus pendant près de deux heures. Les différents membres du comité se sont relayés pour expliquer les tenants de ces actions. "Beaucoup d'universitaires ne savent pas ce qui s'est passé, il faut les sensibiliser car nul n'est à l'abri", nous a déclaré un animateur du collectif. "Nous voulons un recteur élu", lançaient des étudiants qui n'acceptent pas la manière dont a géré Hadjar le mouvement. "Il a fait appel aux forces de l'ordre arbitrairement car toutes nos actions étaient pacifiques", s'égosillaient les étudiants. "Nous ne sommes pas des perturbateurs, nous ne voulons pas que notre casier judiciaire soit sali", clamait une étudiante qui était présente lors de la fameuse nuit de lundi à mardi. Une nuit durant laquelle les forces de police ont investi dans l'enceinte universitaire à 21 heures.

Le comité autonome des étudiants de Bouzaréah a, dans un communiqué, expliqué ses revendications. Il s'agit du respect des franchises universitaires, la libération immédiate et inconditionnelle de tous les étudiants arbitrairement arrêtés et l'arrêt des poursuites judiciaires et des harcèlements policiers à l'encontre des étudiants et le respect des libertés démocratiques.

Dans son appel, le comité écrit : "L'Université algérienne vit une situation de crise sans précédent. Au lieu que l'université soit un lieu d'épanouissement, du savoir universel et de recherche scientifique, (…) le pouvoir œuvre, par sa politique de bradage, sa gabegie administrative et ses pratiques policières, à la transformer en un lieu de conflits et de violence.

Pour répondre aux revendications les plus élémentaires des universitaires, le système autoritaire a déployé sa machine répressive au sein même de l'université : arrestations arbitraires et poursuites judiciaires contre des étudiants, et passage à tabac des étudiants."

"Nous sommes conscients que l'instruction a commencé et qu'on ne peut la stopper. Nous demandons à ce que le procès ait lieu le plus rapidement possible", a déclaré un animateur du collectif. Et de continuer : "Nous demandons à ce que le verdict soit clément." Il est à rappeler que le début de ce mouvement de protestation a démarré le 13 décembre dernier après l'arrestation de Merzouk Hamitouche. Cet étudiant de 3e année de sciences politiques a été appréhendé ce jour-là à l'entrée de l'ITFC.

Sous mandat de dépôt, il est incarcéré depuis à la prison d'El-Harrach. Des poursuites judiciaires ont été lancées également contre cinq autres étudiants. C'est suite à une plainte déposée contre X par le directeur de la cité universitaire de Ben-Aknoun pour "destruction de biens publics" que ces démarches judiciaires ont été entamées. En signe de solidarité et de protestation, les étudiants ont organisé un vaste mouvement de solidarité et de protestation dans les différents campus universitaires. D'après les universitaires, le mouvement de protestation continuera jusqu'au bout. "Nous tiendrons bon !"

Meriem Ouyahia

PROCES EN APPEL DES TOURISTES PILLEURS

Réduction de la peine et confirmation de l'amende

Les cinq touristes allemands, incarcérés à la prison d'Illizi depuis le 22 novembre dernier, seront libres la semaine prochaine. La cour d'appel de cette ville qui a eu à juger hier l'affaire des touristes pilleurs a réduit à deux mois de prison ferme la peine des ressortissants allemands, dont deux femmes, impliqués dans un trafic de pièces historiques.

Le 29 novembre dernier, le tribunal de Djanet les avait condamnés à trois mois de prison ferme et à une amende de 5,2 millions de dinars à verser aux services des douanes et 30 millions de dinars de dommages et intérêts à l'Office du parc national du Tassili (OPNT), soit approximativement 350.000 euros, en plus de la saisie, au profit des douanes algériennes, des deux véhicules à bord desquels les cinq touristes étaient entrés en Algérie. Le verdict prononcé hier par la cour d'Illizi n'est pas surprenant, il était même attendu. Il vient dans le prolongement de la récente décision prise des "autorités" de ne pas poursuivre en justice les touristes qui avaient dans leurs bagages des pièces historiques. Les pièces ont été simplement et discrètement confisquées aux invités européens de l'Algérie. Cela s'est passé il y a une vingtaine de jours lors du Festival du tourisme saharien qui s'est déroulé à Tamanrasset. La semaine dernière, à l'aéroport de cette même ville, des pièces culturelles et historiques ont été découvertes dans les bagages d'autres touristes. Là aussi, aucune poursuite !

Contrairement à l'affaire de Djanet, les pouvoirs chargés de la culture et de la protection du patrimoine n'ont fait aucun commentaire. Pour rappel, les cinq touristes allemands ont été arrêtés le 20 novembre dernier à Erg Admer à 90 km de Djanet après avoir, deux jours plutôt, faussé compagnie à leur guide. Après l'arrestation et la mise en examen des touristes allemands, le département de Khalida Messaoudi avait alors crié au "scandale" en organisant une conférence de presse dans laquelle l'existence d'une filière internationale de trafic d'objet d'art avait été évoquée.

Le directeur de OPNT avait soutenu que les touristes en question avaient enfreint au moins dix articles du décret présidentiel portant réglementation de l'OPNT. Avec la "relaxe" prononcée hier par la cour d'Illizi, l'affaire des touristes allemands connaît son épilogue. Reste à savoir si les touristes en question inculpés et reconnus coupables de vol de pièces culturelles et historiques vont s'acquitter de leur "dette". Il y aura très peu pour ne pas dire aucune chance, selon un avocat. Pour rappel, lors du procès de Djanet, le représentant des douanes avait demandé à ce que les touristes ne quittent le territoire national que s'il y a une caution ou une garantie qu'ils paient leur amende. Le juge n'en avait pas fait cas.

Saïda Azzouz

JOURNEE DE PROTESTATION A L'UNIVERSITE DE TIZI-OUZOU

Les étudiants veulent maintenir la pression

Même si la mobilisation a baissé d'un cran comparativement à la journée de protestation organisée dimanche dernier, les étudiants de l'UTO reviennent encore une fois à la charge à l'occasion du sit-in et de la grève initiés hier par la coordination locale des étudiants.

Beaucoup d'entre eux se sont donné rendez-vous sur l'esplanade de la grande bibliothèque de Hasnaoua. Le sit-in vient dans le prolongement de celui de dimanche dernier.

Comme pour maintenir la pression, les étudiants, qui se sont exprimés, ont tenu à revenir sur les évènements survenus la semaine dernière à l'ITFC de Ben-Aknoun tout en les dénonçant.

Ils ont stigmatisé l'interpellation de plusieurs de leurs camarades ainsi que le procédé utilisé, par les éléments des services de sécurité qui, de l'avis des étudiants, ont violé les franchises universitaires.

Les mêmes termes de dénonciation et de réprobation sont contenus dans la déclaration de la CLA, pour qui les évènements qui viennent de secouer la vie estudiantine ces derniers jours sont "une conséquence de la mise à mort de cette institution (l'université) par le pouvoir, en crise de perspective, ne reculant devant rien pour mater toute dynamique estudiantine".

Tout en condamnant "les actes de violence et les arrestations des étudiants", la CLA de l'université de Tizi-Ouzou "réaffirme son attachement et son engagement au mouvement de contestation estudiantine".

La CLA considère en conclusion de sa déclaration que "le dialogue entre les parties prenantes de l'université peut redonner à cette dernière sa noble mission".

S. A. M.

UNION GENERALE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS ALGERIENS

Remous autour du 3e congrès

La tenue du troisième congrès de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a suscité la grogne des représentants de pas moins de 31 wilayas. Ces derniers ont intenté une action en justice afin d'exiger l'annulation dudit congrès. L'affaire est en cours d'instruction.

Dans la requête transmise à la cour d'Alger, l'avocat de la frange dissidente a exposé les motifs qui poussent les commerçants à contester les résultats du congrès. Il explique ainsi qu'en date du 22 septembre 2004, la direction de l'UGCAA a convoqué un congrès durant lequel les rapports moral et financier n'ont pas été présentés en violation de l'article 26 du règlement intérieur.

Autre grief retenu, l'absence de la majorité des adhérents de l'UGCAA lors du congrès tandis que les textes de l'Union stipulent clairement que le quorum doit être atteint impérativement.

C'est pour ces raisons que les dissidents exigent que toutes les décisions issues du congrès contesté soient déclarées nulles. Certaine de l'issue de son action en justice, l'aile dissidente a d'ores et déjà déposé une plainte auprès du ministère du Travail ainsi que celui de l'Intérieur et des Collectivités locales. Après l'Aïd, une commission nationale sera installée et se chargera de préparer le troisième congrès.

Décidés à aller jusqu'au bout, ils accusent l'actuel secrétaire de vouloir politiser l'Union en donnant aux adhérents des directives qui n'entrent pas dans le cadre de l'activité de l'Union.

N. I.